



Syndicat National des Ecoles
sne.section34@gmail.com

Le lundi 19 septembre 2016

Mr Alain BERGNES
Secrétaire départemental du SNE34

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale de l'Hérault
31 Rue de l'Université
34064 Montpellier

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le SNE-SNALC-FGAF a pris connaissance le 23 août dernier des dispositions anti-attentats présentées par le ministère de l'Education nationale en coordination avec le ministère de l'Intérieur. Parmi ces mesures figure la formation des personnels aux gestes de premiers secours. Nous nous étonnons que rien ne soit encore proposé dans notre département pour l'application de cette mesure.

Depuis plusieurs années, les candidats au CRPE doivent être titulaires du PSC1, néanmoins il reste encore beaucoup d'enseignants qui ne sont pas encore formés aux gestes de premiers secours. De plus, bien que la validité du diplôme soit sans limite de durée, il nous semble pertinent d'organiser des mises à jour pour les détenteurs de ce diplôme car les gestes techniques de secours s'améliorent, se voient rectifiés ou simplifiés dans le temps, et peuvent s'oublier par absence d'utilisation.

Le SNE 34 vous demande donc d'organiser, sur le temps des animations pédagogiques, des formations diplômantes et des formations de mise à jour aux gestes de premiers secours.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mes respectueuses salutations.

Pour le SNE34, A.BERGNES